

# La mitzva de la semaine

Par le Rav Shaoul David Botschko

Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)

Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic

## Parachat 'Houqat

### Ceci est la Thora

La paracha nous dévoile les règles liées à l'impureté de la mort (Nombres XIX, 14) :

*« Ceci est la Thora : quand un homme sera mort dans une tente quiconque entrera dans la tente et tout ce qui se trouve dans la tente deviendra impur sept jours. »*

Toute personne se trouvant dans le même espace clos que le mort devient impure même sans aucun contact. Quant à la conséquence de cette impureté, elle est explicitée plus loin (ibid., 20) :

*« Et l'homme qui, devenu impur, ne se purifierait pas, cette personne sera retranchée du sein de l'assemblée, car elle a souillé le sanctuaire d'Hachem: l'eau lustrale n'a pas été aspergée sur lui, il est impur. »*

Cela veut dire que quelqu'un qui ne s'est pas purifié après être devenu impur par proximité d'un mort et entre dans cet état dans le sanctuaire est passible de la peine du retranchement. En d'autres termes, à part l'interdiction de pénétrer dans le sanctuaire, il continue à vivre normalement.

Il semblerait donc que ce ne serait qu'une règle marginale qui ne nous concernerait pas du tout de nos jours puisque nous n'avons pas de Temple. Pourquoi donc est-elle introduite par une formule qui en souligne au contraire l'importance : « Ceci est la Thora ! » Comme si cette règle contenait le secret de toute la Thora.

Et tel est certes le cas, car cette règle met en lumière un aspect fondamental de ce qu'est l'homme. L'impureté est la marque d'un manque. L'âme a quitté un être vivant et il reste mort. A l'inverse, la pureté est la marque d'un plus-être. Ceux qui sont purs sont susceptibles de plus de sainteté que ce qui est exigé des autres.

Qu'est ce qui fait défaut quand un homme est mort ? L'homme n'est plus, son âme l'ayant quitté. A la différence de toutes les situations d'impureté qui se

transmet par contact, l'impureté de la mort se transmet par proximité, sous le même toit. De plus, tout ce qui se trouve dans la pièce devient aussi impur.

Cela nous enseigne que le manque qui affecte la personne décédée génère aussi un manque chez tous ceux qui s'approchent de lui. Rien n'est plus comme avant. Les âmes des hommes sont en relation les unes avec les autres et lorsqu'une âme a quitté ce monde, c'est un peu de la vie de tous qui est diminuée. Les objets de sa maison deviennent impurs parce qu'ils tirent leur signification de l'homme qui vivait et agissait là. Leur vraie valeur dépasse leur valeur marchande ; ces objets inanimés portent la trace de l'âme de ceux qui s'en servent, de ceux à qui ils appartiennent.

Certes, on ne va pas rendre le monde entier impur à cause d'un mort ! mais il n'en reste pas moins que l'homme influe sur son environnement et une part de sa propre vitalité se reporte sur cet environnement ; cela est rendu sensible par la règle selon laquelle les hommes et les objets se trouvant sous le toit du mort ont aussi perdu un peu de cette vitalité et cela se traduit par l'impureté.

C'est pourquoi cette règle est si importante ! « Ceci est la Thora : quand un homme sera mort dans une tente... » Elle exprime la grandeur de l'homme qui s'étend au-delà de ses propres limites et son influence s'exerce sur sa maison et son environnement.

L'impureté de la mort fait ressortir la grandeur de l'homme et les liens que par son âme il entretient avec les âmes de son entourage.